

NOS DEMANDES SUR LA REMUNERATION

Un mode de calcul de la rémunération calqué sur le mode PNT qui comprend :

- La prise en compte des heures de nuit (60% sur LC et 30% sur MC)
- La prise en compte des activités sol
- La prise en compte du TSV
- La prise en compte des réserves

NOUS EXIGEONS DE LA DIRECTION UN JUSTE RETOUR DE L'ENGAGEMENT DES PNC CES DERNIERES ANNEES ; NOUS EXIGEONS DE LA COMPAGNIE UNE NEGOCIATION SERIEUSE SUR LA REMUNERATION.

TOUS EN GREVE LES 25, 26, 27, 28, 29 octobre